



GRENOBLE  
AIR • ÉNERGIE • CLIMAT

# Rapport annuel

## sur la situation en matière de développement durable 2019



# | Sommaire

<b>Édito du Maire</b>	<b>3</b>	<b>Nourrir et approvisionner la ville</b>	<b>11</b>
<b>Pourquoi un rapport sur la situation en matière de développement durable ?</b>	<b>4</b>	Tendre vers une restauration collective bio et locale	11
<b>Présentation du territoire/carte d'identité du territoire</b>	<b>5</b>	Favoriser le droit à l'alimentation	11
<b>Habiter la ville</b>	<b>6</b>	Développer l'agriculture urbaine	11
S'adapter au dérèglement climatique	6	Dynamiser les marchés grenoblois	11
Élaborer des projets urbains sobres et respectueux de l'environnement	6	Soutenir les initiatives locales	11
Promouvoir la sobriété énergétique et l'innovation dans le bâti	6	<u>Pour en savoir plus</u>	<u>12</u>
Conserver et transmettre le patrimoine	6	<b>Impulser la transformation de la ville</b>	<b>13</b>
Préserver et renforcer la richesse faunistique et floristique	7	Poursuivre les efforts en matière air-énergie-climat	13
Encourager les mobilités décarbonnées et apaisées	7	Engager la transition du patrimoine municipal	13
<u>Pour en savoir plus</u>	<u>8</u>	Réduire et mieux trier les déchets	13
<b>Vivre ensemble</b>	<b>9</b>	Accompagner la transition des mobilités	14
Soutenir la démocratie participative	9	Agir pour un environnement sain	14
Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité des droits	9	Le site de la Ville de Grenoble	15
Garantir l'accès aux droits	9	<u>Pour en savoir plus</u>	<u>15</u>
Encourager l'économie sociale et circulaire	10	<b>Focus thématique 2019 : biennale des villes en transition</b>	<b>16</b>
<u>Pour en savoir plus</u>	<u>10</u>	Préparer les territoires aux défis de la transition	16
		Diversifier les publics	16
		Co-construire avec la société civile	16
		S'ouvrir sur le monde	17
		<u>Pour en savoir plus</u>	<u>18</u>

# | Édito du Maire

*Périodes caniculaires d'une intensité encore jamais vue, sécheresses, rapports du GIEC alarmistes, marches pour le climat et nombreuses mobilisations citoyennes, l'année 2019 a été celle de la prise de conscience planétaire des causes et des conséquences du dérèglement climatique et de la nécessaire préservation de notre écosystème.*

*Grenoble et son agglomération sont directement concernées. Elles doivent poursuivre les dynamiques enclenchées pour anticiper ces dérèglements, s'adapter aux évolutions du climat, réduire leur empreinte énergétique et préserver la santé des habitant-es.*

*À travers leur forte implication dans les dispositifs de participation citoyenne proposés par la Ville (ateliers de projet, COP, Budget participatifs...) mais aussi à travers les nombreuses initiatives individuelles et collectives, les citoyen-nes nous encouragent à accélérer cette adaptation en pensant une ville plus sobre, plus conviviale et plus solidaire.*

*2019 a été une année de concrétisations de projets structurants (piétonnisation du centre-ville, réalisation des Chronovélos, travaux de rénovation énergétique de nombreux bâtiments dont trois écoles, budgets participatifs...).*

*2019 a vu naître plusieurs dispositifs et actions pour une ville plus respirable (ZFE, abaissement de la vitesse sur l'a480, ...), plus solidaire (gratuité des bibliothèques, plateforme aller-vers et accès aux droits, ...), et plus accueillante pour toutes et tous (Certification Ville Amie des ainé-es, Inauguration du nouveau centre LGBTI, de la crèche Anthoard, réhabilitation de la résidence autonomie Saint-Laurent, ...)*

*Enfin, 2019 a permis de préparer l'avenir avec la finalisation de documents structurants (PLUi, PDU, PAECT), la poursuite et l'accélération de politiques structurantes mises en place (végétalisation de la ville, rénovation du bâti, promotion des circuits d'approvisionnement bio et locaux, ...) et la planification du renouvellement urbain de plusieurs centaines d'hectares de la commune (Presqu'île, Grandalpe, Esplanade, Flaubert, Mistral, Villeneuve) par le prisme du vivre ensemble, de la sobriété et de l'économie des ressources.*

*Cette ville où il fait bon vivre aujourd'hui, demain et après-demain nous l'avons pensée et débattue ensemble lors de la Biennale des Villes en transition, événement festif, populaire et engagé que ce rapport vous permet de redécouvrir.*

*Je tiens à remercier l'ensemble des services de la ville et du CCAS ainsi que les partenaires (Métropole, SMTC, bailleurs sociaux, sociétés publiques locales, associations...) qui œuvrent au quotidien au service de cette dynamique. Ce fort engagement des agent-es et des salarié-es pour la mise en œuvre d'une politique air, énergie, climat exemplaire a été récemment récompensé par l'obtention du Label Cltergie Gold, plus haute distinction en la matière.*

# Pourquoi un rapport sur la situation en matière de développement durable ?



Obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 ans habitants, le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable a pour objectif de dresser le bilan des politiques publiques municipales et des actions conduites en interne à la collectivité au regard des cinq finalités du développement durable :

- ▶ La lutte contre le changement climatique ;
- ▶ La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- ▶ La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- ▶ L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- ▶ Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Devant être présenté en amont des débats d'orientation budgétaire, ce rapport est l'occasion de rendre compte des avancées de la Ville de Grenoble au regard des enjeux sociaux, économiques et environnementaux sur la période : automne 2018 – automne 2019.

Il ne prétend pas à l'exhaustivité mais tient à présenter les principales réalisations de l'année écoulée, les nouveaux projets et à rendre visible les actions qui au quotidien s'inscrivent dans la transition vers la Ville de demain.

Afin d'offrir une meilleure lisibilité de l'action publique, la Ville a privilégié une entrée par quatre axes stratégiques qui regroupent l'ensemble des finalités du développement durable :

- ▶ Vivre ensemble ;
- ▶ Habiter la Ville ;
- ▶ Approvisionner et nourrir la Ville ;
- ▶ Impulser la transformation de la Ville.

Un focus thématique sur la Biennale des Villes en transition est également proposé afin de revenir sur cet événement phare de l'année 2019 qui symbolise l'engagement du territoire et de ses habitant-es en faveur de la transition sociale, démocratique, économique et environnementale pour répondre aux défis de la Ville du XXI<sup>e</sup> siècle.

**Retrouvez les précédents rapports depuis 2014 sur le site [Grenoble.fr](http://Grenoble.fr)**

# | Présentation du territoire / carte d'identité du territoire

## Une ville centre

Grenoble, préfecture de l'Isère, est la ville centre d'une agglomération de plus de 440 000 habitants (Grenoble-Alpes Métropole). Elle concentre 36% de la population et 44% des emplois de l'agglomération. En plus du campus de Saint-Martin d'Hères, la ville bénéficie d'une présence étudiante forte avec 60 000 étudiants au total sur le pôle grenoblois.

## Une géographie alpine

À la confluence du Drac et de l'Isère et au carrefour des Alpes occidentales, Grenoble est entouré par la chaîne de Belledonne et les parcs naturels régionaux de la Chartreuse et du Vercors. Cette configuration en cuvette, inhérente à l'identité grenobloise, oblige à façonner une ville compacte où se développe une trame verte et bleue faisant le lien au grand paysage.

## Une collectivité au service de la transition

Action sociale et solidarité, démocratie et citoyenneté, sports et culture, éducation-jeunesse, santé, environnement et cadre de vie, urbanisme et logement, tranquillité publique... autant de champs d'intervention investis quotidiennement par les services municipaux pour répondre aux problématiques du quotidien et construire la ville de demain.



**158 000**

habitant-es (2016)

**82 600** ménages

**96 000** emplois

**60 000** étudiants

**18 km<sup>2</sup>** de superficie

**3** massifs montagneux

**2** rivières

**238 ha** d'espaces verts

**2019** : Obtention du label **Cit'ergie Gold**

**÷2** de la flotte de véhicules municipales d'ici 2025

**-10%** de consommations d'énergie du patrimoine en 4 ans



# | Habiter la ville

## S'adapter au dérèglement climatique

Le climat grenoblois s'est réchauffé en toutes saisons sur les 50 dernières années et cette tendance va s'intensifier. À l'horizon 2050, les épisodes de fortes chaleurs seront plus intenses et fréquents en été et les gelées et chutes de neige diminueront fortement en hiver. Les ressources naturelles, la population et le cadre de vie local s'en trouveront durablement affectés.

Par anticipation, la Ville développe **des stratégies d'adaptation tournées notamment vers la végétalisation, la déminéralisation et la présence de l'eau** dans l'espace public. Parmi les actions déjà en cours, le plan arbres qui organise entre 2014 et 2020 la plantation de 5 000 arbres, le dispositif d'accompagnement à la végétalisation des toitures et des façades proposé aux particuliers ou la réhabilitation des points d'eau et fontaines.

## Elaborer des projets urbains sobres et respectueux de l'environnement

Pour réduire l'impact du développement urbain sur l'environnement, le Plan Local d'Urbanisme

grenoblois prévoit notamment des mesures en faveur de la végétalisation de la ville (taux de végétalisation pour les nouvelles toitures, taux de pleine terre végétalisée), du confort d'été et de l'isolation du bâti (norme thermique RT2012 -20%, teintes claires pour les toitures et façades).

Cet outil de planification sera prochainement remplacé par le **Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** qui a fait l'objet d'une enquête publique au printemps 2019 et devrait être approuvé à la fin de l'année. La Ville a soutenu et contribué à son élaboration.

Outre la généralisation des normes thermiques grenobloises à l'ensemble de la Métropole et le doublement de la surface de stationnement vélo dans les opérations, le PLUi intègre également des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématiques sur l'air et le paysage dans lesquelles sont fixées des orientations en matière de programmation et de conception urbaine pour limiter l'exposition des populations aux polluants atmosphériques, améliorer les projets de construction, préserver les paysages caractéristiques de notre territoire et favoriser le développement de la biodiversité.

Ce niveau d'exigences en faveur d'une transition urbaine et environnementale se traduit dans tous les projets urbains portés par la Ville. La labellisation **«EcoQuartier»** de la Caserne de Bonne qui a fait l'objet d'une évaluation en 2019 ou la candidature présentée cette année pour la ZAC Flaubert témoigne de cet engagement.

La Ville et la Métropole ambitionnent également de faire de la Villeneuve le premier « EcoQuartier populaire » de France grâce à la réhabilitation de plus de 1 600 logements et des espaces publics, dans le cadre d'un financement de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU).

La Villeneuve comme le quartier Mistral font partie des sites inclus dans la convention pluriannuelle signée en mai par l'**ANRU**, la Ville de Grenoble, la Métropole et les bailleurs sociaux afin de poursuivre la transformation et la rénovation de ces quartiers.

En 2019, 3 tours du quartier Mistral ont par exemple été réhabilitées. Elles ont ainsi bénéficié d'une isolation thermique pour atteindre une performance énergétique exemplaire. Les aménagements pour rénover et désenclaver le quartier continueront jusqu'en 2024. L'Esplanade est également un quartier en pleine mutation.

L'ambition est de faire la part belle aux espaces verts, mettre en valeur un patrimoine bâti méconnu, dynamiser un quartier situé aux portes de l'hyper-centre et apaiser la circulation automobile.

Depuis fin 2018, ce sont 200 nouveaux habitants qui ont ainsi emménagé dans les premiers immeubles sortis de terre; ils seront 500 à la fin de l'année 2019 à bénéficier de bâtiments respectueux de l'histoire du quartier et de l'environnement (création d'un réseau d'exhaure pour rejeter les eaux de géothermie).

## Promouvoir la sobriété énergétique et l'innovation dans le bâti

De manière générale, la sobriété et l'autonomie énergétique sont recherchées dans les nouvelles opérations d'aménagement.

Nouveau quartier de ville, la Presqu'île bénéficie ainsi du raccordement au réseau d'exhaure qui permet grâce à un dispositif de géothermie sur nappe d'utiliser l'eau pour chauffer et rafraîchir les bâtiments selon leurs besoins.

La Ville soutient aussi le projet expérimental de l'**Autonomous**

**Building Citizen** (ABC), un îlot d'habitat collectif autonome qui sera livré cet hiver et vise l'autonomie en eau et énergie et 40% de déchets ménagers en moins.

Sur la ZAC Flaubert un **réseau de chaleur expérimental** basse pression avec appoint par capteurs solaires thermiques sera également mis en place d'ici fin 2019.

L'expérimentation dans les modes de construction est également recherchée à travers l'utilisation de **matériaux biosourcés** comme le bois. Celui-ci s'avère de plus en plus prépondérant dans les constructions.

À la fois, qualitatif, sain et local, le bois est privilégié au sein de plusieurs réalisations : les écoles Simone Lagrange, Marianne Cohn et Flaubert ou le bâtiment de logement social le «Haut Bois», un projet du bailleur social Actis soutenu par la Ville.

## Conserver et transmettre le patrimoine

Avec l'obtention en 2017 du label Ville d'art et d'Histoire, la Ville a renforcé l'attention portée à son patrimoine bâti, culturel, naturel et immatériel.

Parmi les édifices protégés que compte la Ville, **la Tour Perret** est la première tour en béton armé de grande hauteur du monde. Depuis 1925, elle domine Grenoble et le parc Paul Mistral du haut de ses 90 mètres.

Fermée au public depuis la fin des années 1960, la Ville a acté le lancement de sa restauration en 2016. Le maître d'œuvre de cette opération a été nommé en 2018 (F. Botton, ACMH). Il s'agit de mettre en valeur la spécificité architecturale de ce bâtiment classé aux monuments historiques en veillant à un usage raisonné des ressources et en s'appuyant sur des savoir-faire locaux et des acteurs engagés en faveur du patrimoine et de la construction. L'objectif du chantier est également de permettre à ce symbole du paysage grenoblois de retrouver son usage pédagogique d'origine : une tour d'observation ouverte à la visite. Depuis la Tour restaurée, les grenoblois-es pourront observer les transformations de la ville et la biodiversité du parc, tant végétale qu'animale. 2019 marque donc le lancement de la phase diagnostic et études avant une réouverture prévue en 2022.

La **citité de l'Abbaye** est un témoin patrimonial majeur de l'histoire du logement social de l'entre-deux guerres labellisée patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle et une des dernières cités d'habitations bons marchés (HBM) de Grenoble. En février 2019 a été lancée une étude

pour la création d'un «Site Patrimonial Remarquable», afin de valoriser ce patrimoine et conserver l'identité et la mémoire du quartier. Ce quartier sera ainsi largement rénové et les logements réhabilités afin de les mettre aux normes de confort actuelles en termes d'accessibilité et d'isolation thermique et phonique.

Le projet de renouvellement urbain comprend également la construction de 48 logements, la réfection et la végétalisation des espaces publics pour renforcer l'attractivité du quartier et la mise en valeur de son caractère patrimonial.

Sur les **Halles Sainte Claire**, en lien avec l'association de défense des Intérêts des Commerçants (UDIC), la Ville s'est engagée dans un projet global de valorisation avec l'amélioration de la signalétique d'entrée du bâtiment (mars 2019) et la pérennisation de visites guidées touristiques. L'élément marquant de ce projet global est la mise en lumière patrimoniale du bâti pour un coût énergétique limité.

### Préserver et renforcer la richesse faunistique et floristique

La Ville de Grenoble abrite une grande richesse faunistique et floristique qui doit être protégée. Outre la Bastille et le Drac, deux sites reconnus au niveau national comme des **réservoirs de biodi-**

**versité** majeurs, il existe en milieu urbain de nombreux lieux (parcs et jardins, cimetières, berges de l'Isère, habitat privé) où la biodiversité doit être préservée. Ainsi, plusieurs actions de restauration ont été menées dernièrement. En 2019 par exemple, 3 mares (Cellatex, Bastille, Flaubert) ont été réhabilitées ou gérées afin de laisser des zones en eau libre pour la faune et la flore.

Depuis 2017, 9 espèces de **plantes messicoles** qui poussent habituellement dans les champs et servent de ressources alimentaires aux insectes et oiseaux, ont été réintroduites sur 17 parcs, jardins, squares, pour conserver ces plantes rares et menacées, tout en sensibilisant les citoyens à l'importance de leur préservation.

Fin 2018, une quarantaine de volontaires se sont également mobilisés dans le cadre d'un chantier participatif pour défricher une **prairie à orchidées** à la Bastille afin de laisser la place aux espèces végétales et animales rares et spécifiques à ce site comme le papillon « Zygène de Gobert ». Les citoyen-nes peuvent donc être parties prenantes dans la préservation de la biodiversité comme cela fut le cas au printemps avec la **pose du 50<sup>ème</sup> nichoir** à chauves-souris, hirondelles et mésanges. Ces derniers ont été construits et installés par les habitant-es avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) dans le cadre du budget participatif, motivés aussi par la

lutte contre les insectes invasifs comme le moustique-tigre. De leur côté, les agents des espaces verts mesurent les effets de la gestion des parcs, grâce au protocole national de suivi des papillons de jour, Propage. Ils sont relayés par la LPO pour les oiseaux, et Gentiana, pour l'évolution de la flore des parcs.

### Encourager les mobilités décarbonnées et apaisées

La Ville soutient la Métropole et le SMTC, autorité organisatrice des transports sur le territoire, dans le développement de dispositifs à plus faible impact environnemental. Elle a ainsi émis un avis très favorable en faveur du **Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2030** et participe aux études pour la mise en œuvre d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) et d'un Métrocâble sur le territoire.

Pour accompagner la pratique du vélo quatre axes chronovélos sont en cours de déploiement. Ces aménagements, offrant des itinéraires directs, sécurisés et confortables relieront onze communes de la Métropole à horizon 2022.

À Grenoble, de nouveaux tronçons ont été livrés cette année (Agutte Sembat, Lyautey) ou sont en cours de réalisation (Berriat, Lafontaine, Mangin, Rey) et une

première aire de services vélo sera inaugurée pour faciliter les réparations et entretien. En parallèle, le projet « **Cœurs de ville, Cœurs de métropole** » en cours de finalisation vise à renforcer la place du piéton. Il s'est accompagné de la création d'une zone à trafic limité, de l'extension du plateau piétonnier et de projets de plantation pour végétaliser et embellir le centre-ville, comme en témoigne l'inauguration de la rue Brocherie-Chenoise en juillet.

Le **projet métropolitain de « centralité sud »**, renommé récemment «Grandalpe», à la croisée d'Echirolles, Eybens et Grenoble prévoit également de faciliter l'accessibilité piétonne et cycle en remplaçant notamment l'autopont par une rue végétalisée.

Depuis janvier 2019, les aménagements pour repenser ce pôle urbain aux vocations multiples (pôle d'échanges, zone commerciale, quartier d'habitation...) sont en cours de concertation.

L'élaboration de **plans piétons-vélos** pour chacun des quartiers grenoblois se poursuit également. Faisant l'objet d'un travail de diagnostic partagé entre les habitant.es et les élu.e.s de secteur, ils ont pour objectifs d'identifier les points noirs et de proposer des préconisations en matière d'aménagement pour sécuriser les mobilités. 4 plans de secteurs ont déjà été produits en 2019.

Le transport routier contribue directement à la pollution atmosphérique et ces émissions sont particulièrement nocives pour la santé (maladies cardio-vasculaires et respiratoires).

Pour limiter ces nuisances, depuis le 2 mai 2019, une « **zone à faibles émissions (ZFE)** » qui limite la circulation des véhicules de trans-

ports de marchandises les plus polluants, s'est étendue au territoire grenoblois et neuf autres communes limitrophes.

La Ville a également exprimé un avis très réservé sur le projet d'élargissement de l'A480 porté par l'Etat et son concessionnaire AREA.

Afin de réduire les nuisances et favoriser les nouvelles mobilités, les demandes de la Ville concernant l'abaissement de la vitesse à 70 km/h et l'expérimentation à partir de 2020 d'une voie réservée au covoiturage sur le tronçon entre Grenoble et Voreppe ont été intégrées par l'Etat et AREA.



« Un pas vers l'eau » une réalisation du budget participatif pour rendre plus accessible les berges de l'Isère

## Zoom sur une action : la ville fraîche

*La présence de l'eau et sa mise en valeur dans la ville est aujourd'hui un levier incontournable (en complément de la végétalisation) de la lutte contre les îlots de chaleur urbains. En 2019, la Ville a poursuivi la mise en œuvre d'une stratégie eau comme facteur de rafraîchissement dans l'espace public. L'accès à l'eau est valorisée sous des formes multiples : fontaines, bornes, bassins, jeux d'eau, piscine... tout en veillant à la gestion économe de cette ressource précieuse. Au total 22 fontaines en fonction et dans le cadre du budget participatif, 3 autres fontaines vont faire l'objet d'une réhabilitation. En parallèle, plusieurs autres projets issus du budget participatif (« une promenade pour les grenoblois » et « un pas vers l'eau ») ont pour ambition de favoriser l'accès aux berges de l'Isère. L'objectif est de penser ces espaces de fraîcheur, comme des lieux de rencontres et de promenade.*

*D'autres réalisations, telles que l'inauguration de la passerelle Saint-Laurent rénovée ou l'aménagement à la confluence du Drac et de l'Isère du parc Mikado, introduisent également un nouveau rapport à l'eau dans la Ville.*

### Chiffres clés

**43 jours** de chaleurs extrêmes (+35°C) à Grenoble en **2050**

**190 M€** : budget dédié à la rénovation de la Villeneuve par les différents partenaires

**640** : nombre d'arbres plantés sur la saison de plantation **2018-2019** (**36 000 arbres** présents à Grenoble)

### Pour en savoir plus

**Le site de la Ville de Grenoble** : <https://www.grenoble.fr/>

- [L'adaptation au changement climatique à Grenoble](#)
- [Les grands projets urbains : Les Villeneuves, Flaubert, Esplanade, CVCM, Abbaye, Presqu'île, Mistral, Tour Perret](#)
- [Les espaces verts poumons de la Ville](#)
- [Plan de déplacements urbains](#)



# | Vivre ensemble

## Faire avec et pour les habitant-es

Replacer les citoyen-nes au cœur des politiques publiques est l'ambition de plusieurs initiatives municipales qui contribuent à refonder la démocratie locale. Ainsi depuis 5 ans, le **budget participatif** permet aux habitant-es de plus de 16 ans, aux collectifs et aux associations, de proposer des projets qui participent à la transformation de la ville. 800 000€ annuels sont investis pour des réalisations d'intérêt général. En 2019, plus de 100 nouvelles idées ont été déposées, 1 100 personnes présentes au Forum des idées pour la première sélection et 21 projets soumis au vote. En 2019, plus de 100 nouvelles idées ont été déposées, 1 100 personnes présentes au Forum des idées pour la première sélection et au final 9 projets lauréats ont été choisis à l'issue du vote final.

En complément le **fond de participation** offre la possibilité aux collectifs d'habitants ou associations de quartier de bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 800€ afin de financer des projets qui veulent mettre de la vie dans le quartier. Plus de 67 projets ont été retenus en 2018.

Les **chantiers ouverts au public (COP)** permettent également de

devenir des acteurs à part entière du quartier. Ces chantiers participatifs et collaboratifs encouragent chacune et chacun à agir concrètement et directement sur son cadre de vie en aménageant et embellissant des espaces publics, tout en développant les interactions entre les usagers et les services de la Ville.

La réappropriation de l'espace public passe aussi par le soutien de la Ville à des initiatives habitantes comme la première édition de la « **rue aux enfants, rue pour tous** » qui s'est tenue en mai dernier, rue Champs-Élysées. Le temps d'une journée, la rue a été coupée à la circulation pour permettre aux enfants, riverain-es et habitant-es de profiter de concerts, jeux et ateliers favorisant ainsi la mixité intergénérationnelle.

Avec le dispositif **3, 2, 1 plantez!**, la Ville a souhaité mettre au défi propriétaires, gestionnaires et entreprises de planter autant d'arbres que le service communal des espaces verts. Un accompagnement a été proposé durant la saison de plantation (hiver 2018-2019) aux porteurs de projets qui souhaitaient contribuer à végétaliser leur espace privé.

La Ville a aussi le souci d'associer les usager-es dans l'élaboration

des projets urbains. Toutes les opérations d'aménagement, dont récemment celles de l'Esplanade, Flaubert et du futur parc Cambrigde par exemple, sont co-construites et concertées afin d'élaborer un projet commun et partagé, tenant compte des contraintes mais aussi des besoins de la Ville comme des habitant-es.

Plusieurs de ces dispositifs de participation grenoblois ont pu être mis en avant lors de la **3<sup>ème</sup> édition des rencontres nationales de la participation** qui s'est tenue à Grenoble du 11 au 13 mars 2019.

Collectivités et administrations, entreprises, associations, chercheurs et citoyens étaient alors invités à réfléchir et partager collectivement, au cours d'ateliers, débats, visites de terrain et formations, leurs propositions pour imaginer et encourager la participation citoyenne de demain.

## Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité des droits

La Ville est fortement engagée dans la lutte contre les différentes formes de discriminations rencontrées par les grenoblois-es.

Ce travail s'articule autour de plusieurs axes (lutte contre le racisme et contre les discriminations liées aux LGBTphobies et VIH/Sida) au cœur de l'édition 2019 de la **quinzaine contre le racisme et les discriminations**.

Signataire de la **charte européenne pour l'égalité femme-homme**, la Ville est aussi investie en faveur d'une meilleure représentation des femmes dans l'espace public (féminisation des noms de rues, inauguration de la fresque « Femmes à l'honneur » à l'Abbaye... ). Elle encourage également la promotion des pratiques sportives féminines (exposition « le sport à des elles... ») et a mis en place des formations auprès des agents périscolaires, des crèches et des bibliothèques pour lutter contre les stéréotypes dès le plus jeune âge. Elle présentera également en novembre 2019 sa charte pour une écriture non discriminante.

## Garantir l'accès aux droits

En 2017, la Ville et le CCAS ont adopté leur plan d'action pour l'accès aux **droits et contre le non recours**. Après la mise en œuvre du dispositif médiateur-pairs en santé ou l'équipe juridique mobile en faveur du droit au logement,

de nouvelles actions ont vu le jour depuis.

Ainsi en 2018, le projet d'accès aux droits via l'outil numérique dans les Maisons des habitants (MDH) a permis à plus de 500 personnes de bénéficier d'un accompagnement à la réalisation d'une démarche administrative en ligne. La création fin 2018 d'une **cellule de veille jeunes majeurs (CVJM)** vise, quant à elle, à intervenir en prévention ou en soutien des ruptures de parcours des jeunes entre 18 et 25 ans, en situation de vulnérabilité. Pour ce faire, la CVJM s'appuie sur un partenariat avec les acteurs jeunesse pour apporter une réponse adaptée à chaque cas. Elle peut aussi mobiliser un fonds financier spécifique, sous forme d'aide financière.

Depuis 2018, le CCAS est membre d'« un chez soi d'abord » pour l'accès au logement des personnes sans abri souffrant de pathologies mentales. À l'automne 2019, la Ville a également ouvert 20 **lits d'accueil médicalisés** afin de permettre aux personnes gravement malades, en grande précarité et sans solution d'hébergement, d'avoir une prise en charge médicale. Enfin pour rendre la culture accessible au plus grand nombre, la **gratuité des bibliothèques** municipales a été mise en place au 1<sup>er</sup> juillet 2019.

## Encourager l'économie sociale et circulaire

Le **cairn** c'est la monnaie locale de l'agglomération grenobloise, créée en 2015 de la volonté d'un collectif de citoyens de développer l'économie locale, solidaire et respectueuse de l'environnement.

Utilisable par tous et toutes cette monnaie offre la possibilité de régler ses achats en cairns dans tous les commerces partenaires qui l'acceptent. Le cairn circule sur un territoire donné et est utilisé pour payer et acheter du local entre consommateurs et commerçants qui se font confiance et s'entraident.

La Ville de Grenoble qui donne déjà la possibilité de payer plusieurs services publics (musée de Grenoble...) en monnaie locale vient de renforcer son soutien à cette initiative en offrant la possibilité pour ses agent-es de percevoir tout ou partie de leur rémunération en Cairn.

Le cairn ne cherche toutefois pas à remplacer la monnaie nationale mais circule de façon complémentaire sur le territoire. Elle permet aux citoyen-nés de se ré-approprier l'outil monétaire et de lui redonner son rôle premier dans les échanges.

### Zoom sur une action : les ateliers de projets

*Les ateliers de projets répondent à une volonté d'inventer et d'expérimenter une nouvelle forme de participation et co-construction avec les habitants. Composés de 30 citoyens grenoblois (une majorité de tirés au sort et des volontaires issus des conseils citoyens indépendants) et animés par un tiers, ces instances ont auditionné élus, services municipaux, associations ou experts thématiques afin de produire en quelques mois une analyse partagée et des préconisations sur une politique municipale définie.*

*Après plusieurs sessions de travail débutées à l'automne 2018, les trois ateliers de projets ont chacun fait l'objet d'une délibération présentée en conseil municipal en 2019 afin d'établir des pistes d'actions sur les thématiques suivantes : améliorer la sécurité et la cohabitation des piétons et des cycles, favoriser la revitalisation des commerces et des services de proximité et lutter contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité.*



Session de travail et débat lors d'un atelier de projet

### Chiffres clés

**38 réalisations du budget participatif depuis 2015**

**16 COP exécutés entre juin 2018 et juin 2019**

**850 participants** aux rencontres nationales de la participation

### Pour en savoir plus

Le site de la Ville de Grenoble : <https://www.grenoble.fr/>

- Budget participatif, COP, ateliers de projets, égalité des droits
- Guide pratique de la participation citoyenne à Grenoble
- Plan d'actions pour l'accès aux droits et la lutte contre le non-recours
- Solidarité Grenoble

# | Nourrir et approvisionner la ville

## Tendre vers une restauration collective bio et locale

En novembre 2018, Grenoble a reçu le **prix des «cantines rebelles»** venant récompenser les collectivités dont les cantines proposent des repas biologiques et/ou locaux, luttent contre le gaspillage alimentaire et cherchent à réduire l'usage du plastique. Sur ces trois leviers, la Ville poursuit ses efforts afin de proposer quotidiennement dans les crèches, écoles et le self municipal, 11 000 repas de qualité et à l'impact environnemental limité. La part des composants bios et/ou locaux dans les menus ne cesse de croître pour viser les 100% à terme (53% de bio en 2019, avec une part importante de local)

L'élevage accentue les émissions de gaz à effet de serre. Réduire la consommation de viande est donc un enjeu environnemental. Ainsi, **1 à 2 repas végétariens par semaine** sont proposés dans les cantines. L'objectif est de réduire la part des protéines animales tout en proposant des menus équilibrés. La Ville est également attentive à prendre en considération le bien-être animal est privilégié dans la mesure du possible des protéines animales issues de viandes de label ou bio.

Afin de **réduire le gaspillage alimentaire**, la cuisine centrale est passée depuis la rentrée de septembre à une production des repas au réel des commandes des parents afin de limiter les déchets de surproduction.

La municipalité souhaite également limiter les risques sanitaires liés à la barquette plastique (également source de déchets), utilisée aujourd'hui pour stocker et servir les repas. Ainsi, la Ville s'est engagée à ne plus utiliser de plastique d'ici 2022 et a lancé une étude concernant l'utilisation de **bacs inox réutilisables** par la cuisine centrale et les restaurants. Cette analyse doit permettre d'identifier des préconisations en vue de la généralisation de cette alternative aux contenants en plastique.

## Favoriser le droit à l'alimentation

La Ville de Grenoble a mis en place **une tarification solidaire** notamment pour la cantine. Ainsi, selon un principe de solidarité et d'équité, les tarifs de la cantine sont dégressifs en fonction du quotient familial. La Ville promeut également la distribution de **paniers solidaires** issus de l'agriculture locale et raisonnée

afin de favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous les grenoblois-es. Le dispositif est mis en œuvre par l'épicerie solidaire EPISOL en partenariat avec les maisons des habitants du territoire.

## Développer l'agriculture urbaine

Le développement de l'agriculture urbaine est un levier pour progresser vers l'autonomie alimentaire du territoire. La Ville y contribue directement à travers son centre horticole qui produit légumes et aromates, afin de fournir à la restauration municipale des produits biologiques, de saison et à l'empreinte carbone très faible.

En parallèle, la collectivité a mis à disposition de deux porteurs de projets, 1,4 ha du domaine du centre horticole et 100m<sup>2</sup> de serre, pour permettre la création d'une part, d'une **ferme urbaine en maraîchage biologique** et d'autre part, expérimenter une **production de micro-pousses**. L'enjeu est de montrer qu'il est possible de produire localement en milieu urbain, tout en préservant l'environnement et en commercialisant en circuit-court. L'exploitation maraîchère a déjà

produit plus de 20 tonnes de légumes. Les habitant-es sont également mis à contribution. À travers le dispositif **« Jardins Grenoble »**, la Ville leur offre plusieurs solutions pour jardiner sur l'espace public et accroître ainsi la surface d'espaces dédiés à la production alimentaire en ville. Jardins partagés, vergers collectifs, ... autant d'espaces de production et créateurs de lien social.

Enfin en 2019, dans le cadre de la Biennale des villes en transition, Grenoble a accueilli le **colloque de l'agriculture urbaine**. Durant deux jours, professionnel-les, associations et collectifs se sont interrogés sur la relation entre agriculture en ville et santé, les changements de comportements alimentaires, les questions liées aux modèles économiques de l'agriculture urbaine et les problèmes de la mobilisation du foncier.

## Dynamiser les marchés grenoblois

Marchés alimentaires ou de produits manufacturés, Grenoble compte près de 20 marchés réguliers. En mai dernier, la Ville a inauguré le **nouveau marché Chavant**. Situé en cœur de ville, à proximité d'un quartier à

forte composante de logements sociaux et facilement accessible en transports en commun et modes doux, il accueille une offre alimentaire qui devrait évoluer en proposant encore davantage de produits bios et/ou locaux.

Par ailleurs, la Ville accompagne le renouvellement de l'offre commerciale de la **Halle Sainte-Claire** avec la création d'un espace de restauration dont les travaux ont débuté fin septembre. La Ville procède également à des travaux de rafraîchissement de la zone de marché sous le pont de **l'Estacade** en lien avec les travaux d'aménagement d'une chronovélo tout le long du marché afin de renforcer l'attractivité de ce marché historique. Enfin dans le cadre d'un budget participatif, des **terrasses ludiques** vont être installées autour des marchés Europol et Mistral afin que les grenoblois-es puissent y consommer les produits achetés au marché et profiter d'une ambiance conviviale.

## Soutenir les initiatives locales

La Ville de Grenoble soutient les initiatives de partenaires et acteurs du territoire engagés en faveur d'une production biologique et/ou locale.

Ainsi, en janvier, **un box fermier a été créé au sein du marché d'intérêt national** de Grenoble Alpes Métropole afin de diversifier l'offre et l'approvisionnement en produits bios et/ou locaux. Grenoble est également engagée depuis 2019 avec d'autres partenaires locaux (Grenoble, Alpes Métropole, Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, Communauté de Communes Le Gresivaudan, parcs naturels

regionaux de la Chartreuse et du Vercors, Communauté de Communes du Trièves) dans une démarche de labellisation auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, de la stratégie agricole et alimentaire locale en « **projet alimentaire inter-territorial** » (PAiT).

Ce travail mené en concertation avec les différents acteurs du territoire vise à promouvoir une

alimentation locale de qualité, respectueuse de l'environnement et accessible à tous. Les axes de travail prioritaires sont la préservation et la transmission du foncier agricole et l'emploi en agriculture, ainsi que l'augmentation de la part des productions locales et de qualité dans les assiettes.



Distribution de paniers solidaires avec des produits locaux au sein d'une maison des habitants

### Pour en savoir plus

Le site de la Ville de Grenoble : <https://www.grenoble.fr/>  
• Agriculture urbaine  
• Jardinons Grenoble

## Zoom « Projet alimentaire secteur 6 »

Faciliter l'accès aux habitant-es à une alimentation de qualité est une ambition inscrite dans le Plan municipal de santé (PMS) et le Contrat local de santé grenoblois (CLS). Très investie sur ces enjeux, la Ville a également contribué aux Etats Généraux de l'alimentation avec un fil rouge « Bien manger, est-ce un privilège ? ». A l'échelle des territoires et en particulier sur le secteur 6, la Ville, acteurs locaux et partenaires se coordonnent pour répondre à cette ambition. Depuis 2018, une commission alimentation et 3 groupes de travail (nutrition, droit/access à l'alimentation et agriculture urbaine) se réunissent afin de faire émerger des projets en lien avec l'alimentation.

Ainsi, à l'automne 2019 plusieurs expérimentations vont voir le jour. Un groupement d'achats en circuit court « Au Local » s'implantera dans le quartier pour permettre aux habitant-es de bénéficier de produits locaux et de qualité à prix raisonnables. La « Mobile » une épicerie solidaire itinérante déjà déployée sur le secteur « Mistral – Eaux-Claire » viendra également s'installer sur le secteur pour fournir des produits courants dans une logique de proximité et de mixité sociale.

La Ville soutient également un projet d'investissement d'avenir en faveur de la création d'un pôle d'alimentation multiservices à l'horizon 2023 au cœur de la Villeneuve. Toutes ces initiatives viennent compléter les nombreuses actions menées par ailleurs dans l'ensemble des quartiers « politique de ville » via la démarche « Ateliers Santé-Ville » pour favoriser l'éducation nutritionnelle : ateliers cuisine et santé, ateliers diabète, animations santé...

### Chiffres clés

**3 500 kg** : le volume de légumes produit par le centre horticole livré à la restauration municipale (2018)

**0,78€** : le prix d'un repas issu de la restauration collective pour les familles aux revenus les plus modestes

**2,4 ha** de jardins partagés répartis sur **23 sites**

# | Impulser la transformation la ville

## Poursuivre les efforts en matière air-énergie-climat

Résolument engagée dans une politique globale air-énergie-climat, la Ville a réaffirmé son choix d'établir une stratégie propre à son territoire, avec la mise à jour en 2019 de son **plan air-énergie-climat (PAEC)**. Ce nouveau programme d'actions comprend 74 actions opérationnelles déclinées au sein de 3 grandes priorités : la lutte contre le dérèglement climatique et la pollution atmosphérique, l'adaptation au dérèglement climatique pour réduire la vulnérabilité du territoire et de ses habitants, l'action avec les habitants et les acteurs du territoire pour un cadre de vie préservant santé et environnement. Une attention particulière a ainsi été portée à la convergence du PAEC avec les divers documents de planification et d'orientation stratégiques : plan municipal de santé, plan municipal canicule, schéma directeur immobilier...

La mise en œuvre des actions du précédent PAEC de 2016 a permis à la Ville de Grenoble de se voir attribuer en janvier 2017, le label Cit'ergie, venant récompenser la qualité et l'ambition de sa politique énergétique et climatique. Deux années après l'obtention

de ce label, 85% des actions inscrites dans le PAEC 2016-2020 ont été mises en œuvre avec des avancées significatives dans les domaines suivants : urbanisme, patrimoine municipal, qualité de l'air, mobilité, adaptation au changement climatique. Après avoir mis à jour le PAEC pour la période 2019 – 2025, la Ville est devenue en octobre 2019 la 3<sup>ème</sup> collectivité labellisée Cit'ergie Gold (le plus haut niveau de distinction) en France sur 192 collectivités engagées à ce jour au niveau national.

## Engager la transition du patrimoine municipal

La Ville de Grenoble a fixé des objectifs ambitieux en faveur de la transition énergétique de son patrimoine bâti : **réduction de 22% de l'énergie consommée annuellement et une baisse de 39% des émissions de CO2 sur la période 2017-2030**. Ce travail se fait également en partenariat avec d'autres services et partenaires sur le reste du patrimoine (renouvellement de la flotte de véhicule et de l'éclairage public avec la régie Grenoble Lumière).

En 2019, plusieurs équipements livrés ou réhabilités répondent à un niveau d'exigence élevé en matière de performance énergé-

tique. C'est le cas notamment du nouveau centre sportif Jean-Philippe Motte équipé de 600m<sup>2</sup> de capteurs photovoltaïques, de l'école Florence Arthaud inaugurée à la rentrée et construite selon les prescriptions environnementales définies dans le cadre du Plan Ecoles, des 2 nouvelles crèches Anthoard et Chatelet, ainsi que du théâtre Prémol (rénové après incendie). La rénovation thermique des groupes Ampère, Painlevé, Chatin, menée selon les normes BBC (bâtiment basse consommation) vient également de s'achever après une année entière de travaux.

Sur ce nouveau patrimoine comme sur celui existant, la Ville cherche à développer les **énergies renouvelables**. Ainsi, en 2018, 4 centrales photovoltaïques ont été inaugurées sur des écoles, 4 centrales supplémentaires ont été installées en 2019 (bâtiments scolaires et sportifs) et 2 autres vont suivre d'ici la fin de l'année. Une installation d'eau chaude sanitaire solaire a également été mise en service en mai dernier sur la base plein air de Mont Saint Martin. En parallèle, pour les associations occupant des bâtiments municipaux un accompagnement à la maîtrise de l'énergie leur est proposé afin de les sensibiliser aux éco-gestes et aux économies d'énergie.

Cette stratégie de sobriété est également présente au sein du **schéma directeur immobilier (SDI)**, adopté à l'automne 2019.

La Ville de Grenoble dispose d'un patrimoine bâti important, majoritairement ancien et composé de bâtiments d'une grande diversité. Il est donc apparu nécessaire de formaliser une stratégie d'occupation et de rationalisation des locaux. Le SDI prévoit ainsi de réinscrire le patrimoine municipal au cœur de l'ensemble des transitions dans lesquelles la collectivité est engagée, aux regards des enjeux actuels environnementaux, financiers et fonctionnels. Il se structure autour des priorités suivantes : développement et adaptation des usages, valorisation immobilière, performance sur les enjeux sécurité, santé et transition énergétique, ainsi qu'un pilotage du patrimoine tenant compte par exemple, de la capacité d'innovation et de l'utilisation du numérique dans la gestion des bâtiments.

## Réduire et mieux trier les déchets

Depuis septembre, une dizaine de sites pilote du CCAS et de la Ville ont déployé une **nouvelle organisation du tri** afin de rendre plus efficace la collecte

sélective et faciliter le travail des agent-es d'entretien. Des points d'apports volontaires permettant le recueil des déchets conformément aux consignes de tri de la Métro (autorité compétente en matière de collecte et traitement des déchets), ont été installés dans les espaces communs et les poubelles individuelles retirées.

En complément, **la collecte des déchets alimentaires**, effective depuis le printemps 2019 sur le secteur 4 pour les particuliers, va s'étendre progressivement sur le secteur 1 dès octobre 2019.

Le self municipal s'est engagé depuis mars dernier dans cette démarche. Les déchets organiques y sont collectés puis sont ensuite valorisés pour produire du biogaz et du compost. Très investi dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, le self municipal poursuit également une stratégie « zéro-déchets » en supprimant notamment les dosettes à café et en privilégiant les contenants grands formats pour éviter le suremballage.

Les établissements du CCAS situés sur le secteur 4 et le Siège trient aussi leurs déchets alimentaires : 2 résidences autonomie, 2 crèches, 1 centre d'accueil de jour et le service infirmier à domicile sont pour l'instant concernés.

Les établissements du secteur 1 seront sollicités dès octobre 2019, puis les autres suivront en fonction du calendrier métropolitain pour la collecte des déchets alimentaires.

Enfin depuis octobre 2018, la collecte des déchets alimentaires est également effective sur marchés du centre-ville (Sainte-Claire, Place aux Herbes, Saint-André) et Abbaye depuis avril.

## Accompagner la transition des mobilités

À travers son Plan de mobilité (PDM), la Ville incite ses agent-es à utiliser des alternatives à la voiture individuelle pour leurs déplacements domicile-travail et

professionnels. Le nouveau PDM (2019-2022) promeut de nouvelles mesures comme **l'indemnité kilométrique vélo** expérimentée depuis novembre 2018 afin de conforter celles et ceux venant au travail en vélo et d'encourager de nouvelles pratiques. En parallèle, la Ville optimise et renouvelle sa flotte de véhicules afin de réduire le nombre total de véhicules légers et privilégier les motorisations les moins polluantes pour viser la sortie du diesel en 2025.

## Agir pour un environnement sain

La Ville de Grenoble est très engagée sur les enjeux liés à la santé environnementale et en a d'ailleurs fait une orientation

prioritaire de son Plan municipal de Santé (PMS) et du nouveau **contrat local de santé (CLS)** adopté en 2018. L'objectif du CLS est d'agir collectivement pour diminuer les inégalités sociales et territoriales de santé. Sa première orientation a pour but de promouvoir un environnement et un cadre de vie favorables à la santé à travers des actions agissant entre autres, en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air, la lutte contre l'habitat dégradé et les nuisibles et des enjeux émergents comme la lutte et l'information contre le moustique-tigre.

Cette ambition était également au cœur des ateliers de travail du séminaire santé-environnement qui s'est tenu durant la Biennale des villes en transition. Professionnel-les, élu-es, associations et habitant-es ont alors été invités à s'interroger collectivement et formuler des propositions sur trois préoccupations majeures : les perturbateurs endocriniens, la relation bruit et sommeil et les espaces publics favorables à la santé.

L'amélioration de la **qualité de l'air intérieur** dans les établissements accueillant des enfants bénéficie d'une attention particulière des services municipaux. Surveillance obligatoire dans les crèches, écoles et centres de loisirs, introduction de critères sanitaires et environnementaux dans les marchés de matériaux (peinture, ...) fournitures et produits d'entretien, vigilance sur le

choix de matériaux peu émissifs, formation des équipes pédagogiques et parents d'élèves au sein de plusieurs établissements scolaires, autant d'initiatives portées par la Ville pour sensibiliser sur cet enjeu majeur de santé publique.

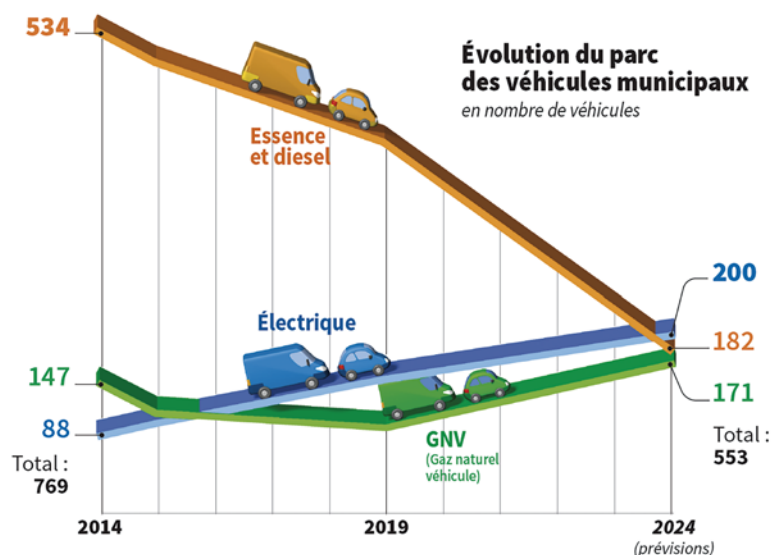
En complément se poursuit l'expérimentation du **programme « Manag'R »** au sein de la nouvelle école Marianne Cohn qui sera livrée en 2020. Lancée par l'ADEME, cette démarche innovante est une méthode de management visant à intégrer les enjeux de qualité de l'air intérieur à tout type de construction et à toutes les étapes du projet, de la programmation à la réception du bâtiment. Elle permet à la Ville de progresser encore sur la prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans le bâti.

Depuis 2018, la Ville et le CCAS se sont dotés d'un **plan municipal canicule** pour intégrer aux politiques publiques les problématiques liées aux épisodes de fortes chaleurs, amenés à s'intensifier dans les années à venir. La Ville mène une politique de lutte et d'adaptation au changement climatique. À l'été 2019, la Ville a notamment publié une carte des lieux de fraîcheur sur le territoire, ainsi que des messages de sensibilisation et de prévention pour repérer les signaux d'alertes et adopter les bons réflexes pour faire face aux chaleurs intenses. Des initiatives, comme l'ouverture de certains parcs la nuit et la gratuité des équipements culturels

(Musée de Grenoble et Muséum) ont également été mises en œuvre pour permettre aux grenoblois-es de mieux supporter les périodes de canicule estivale.

Enfin en 2019, la Ville a adhéré à la **charte des villes sans perturbateurs endocriniens** et s'est engagée à travers un plan d'actions à limiter l'exposition de la population et de ses agent-es aux perturbateurs endocriniens.

Cinq priorités ont été fixées d'ici 2022 : interdire l'usage des produits phytosanitaires et biocides, développer l'alimentation biologique et mettre fin aux contenants plastiques dans la restauration, informer et sensibiliser la population et les professionnels, introduire des critères sanitaires et environnementaux dans les marchés publics et privilégier des produits sans perturbateurs endocriniens dans les établissements gérés par la Ville et le CCAS accueillant des jeunes enfants.



## Zoom sur les communs

Les « communs » c'est une notion qui consiste à coopérer pour mieux gérer et préserver une ressource matérielle (eau, forêt...) ou immatérielle (logiciel, savoir...) partagée entre une communauté d'utilisateurs qui déterminent eux-mêmes les modalités régulant sa gestion et son usage. Sur le territoire de nombreux communs cohabitent déjà (gestion de l'eau et de l'électricité, jardins partagés...). Le rôle de la Ville est de concevoir un cadre propre à favoriser leur émergence, leur valorisation, leur sécurisation en impliquant les citoyen-nes et les agent-es municipaux. Depuis un an, la Ville s'est donc saisie de cette notion et a créé une mission dédiée aux communs. L'objectif est de sensibiliser citoyen-nes, associations, institutions et entreprises à la notion de communs, identifier leurs modes de gestion, valoriser les initiatives existantes et soutenir l'évolution de la gestion des biens communs vers plus de participation citoyenne en privilégiant la co-construction.

## Zoom sur les fournitures scolaires

Après avoir intégré des orientations spécifiques en matière de choix de matériaux et de ventilation pour améliorer la qualité de l'air intérieur dans les nouvelles constructions ou rénovations d'école, la Ville s'intéresse désormais aux fournitures scolaires qui peuvent contenir des composants allergisants, irritants et des substances toxiques pouvant contenir des perturbateurs endocriniens et ayant un impact sur la qualité de l'air et la santé des enfants. En 2018, la Ville a lancé le projet Trouss'air mené en partenariat avec l'ADEME et Medieco, visant à orienter le choix des enseignants et des parents dans l'achat de produits plus sains.

Dans un premier temps, la Ville a lancé une étude inédite sur la composition des fournitures les plus utilisées, puis des critères sanitaires ont été mis en œuvre dans le marché de fournitures et enfin les produits les plus sains ont été mis en évidence sur le site permettant aux enseignants de faire leur commande afin que le critère sanitaire puisse être pris en compte dans leurs choix. Un guide de sensibilisation pour les enseignants et les parents a également été mis à disposition. Bien qu'aucune réglementation en France ou en Europe n'existe en la matière, la Ville de Grenoble est la première en France à avoir engagé un tel travail et souhaite sensibiliser ses partenaires locaux et les villes du réseau des « villes santé » de l'OMS notamment.



Installation de 600 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur le gymnase Jean-Philippe Motte inauguré en 2019

### Chiffres clés

**660** : nombre de bâtiments gérés par l'immobilier municipal (écoles, équipements sportifs et culturels, ateliers techniques, sites administratifs...)

**15M€** : prévus pour renouveler **50% de la flotte de véhicules** entre **2018-2024**

**50 000 kg de déchets alimentaires** collectés et compostés sur les marchés depuis **octobre 2018** (préalablement aucun tri sur les marchés)

### Pour en savoir plus

Le site de la Ville de Grenoble : <https://www.grenoble.fr/>

- Plan d'action air-énergie-climat
- Qualité de l'air intérieur
- Fortes chaleurs et canicules
- Plan municipal de santé

# Focus thématique 2019

## Biennale des villes en transition

### Préparer les territoires aux défis de la transition

Face au dérèglement climatique et la raréfaction des énergies fossiles, le modèle de développement des sociétés occidentales est mis au défi. En 2006, **Rob Hopkins**, un enseignant en permaculture, théorise le concept de « ville en transition ». Cette démarche a pour objectif de préparer les territoires aux bouleversements à venir, en s'appuyant sur les dynamiques citoyennes.

Face aux crises économiques et écologiques qui s'annoncent, un changement de paradigme est devenu nécessaire. La transition c'est donc passer d'un modèle de société productiviste dépendante du pétrole à **un autre modèle, à la fois soutenable pour l'environnement et respectueux de l'humain**. Cette vision positive, s'appuie sur l'action locale pour faire émerger des projets et des solutions innovantes à l'échelle d'un territoire (quartier, village, ville...).

Toutes ces initiatives sont aujourd'hui regroupées dans le réseau international de la Transition qui agrège des initiatives

territoriales du monde entier. Ces villes et territoires en transition se réinventent pour s'adapter aux changements sociaux, économiques et environnementaux à venir, dans une logique inclusive et de résilience. Le rôle de la collectivité est ainsi d'accompagner et soutenir cette transition dans une démarche de co-construction avec les acteurs du territoire.

C'est dans cette optique qu'a été pensée la seconde édition de la Biennale des villes en transition qui s'est tenue du 9 au 16 mars 2019, deux ans après la première Biennale organisée en 2017.

La Biennale des villes en transition est un événement unique en France. Durant huit jours, il a réuni autour de rencontres, animations, débats, ateliers, expositions, jeux ou spectacles, une diversité d'acteurs (citoyenn-es, scientifiques, acteurs du monde économique, artistes, associations) sur les thématiques de transition sociale, environnementale, économique ou démocratique.

L'objectif de la Biennale est de mettre **le citoyen au cœur de la dynamique** en donnant les clés pour que chacun-e à son échelle prenne conscience et puisse agir avec des solutions concrètes

et applicables au quotidien. En s'appuyant sur des acteurs locaux engagés, les solidarités et richesses du territoire, il s'agit de montrer que Grenoble anticipe la ville et les modes de vie de demain, dispose des ressources pour impulser un élan en faveur de la transition, et que l'échelle locale est pertinente pour initier ce changement.

### Diversifier les publics

La Biennale a pour ambition de décloisonner la question de la transition au-delà des seuls débats d'experts. Elle a voulu s'adresser à l'ensemble de la population grenobloise et d'ailleurs, autour d'un **événement populaire**. En plus des thèmes fondateurs (habitat, mobilité, énergie), cette seconde édition a donc mis au cœur des débats des enjeux du quotidien pour amener de nouveaux publics.

La Biennale 2019 a ainsi fait la part belle aux sujets culturels, à ceux liés à l'alimentation, l'éducation, l'économie, ainsi qu'à l'engagement citoyen. Ce fut le cas notamment lors de l'escape-game géant « enchante ta ville », la journée « cuisinons ensemble » ou la soirée éloquence... autant d'évè-

### Zoom sur «l'escape game : enchante ta ville !»

*La Biennale des villes en transition a démarré avec un évènement festif et populaire ouvert à tous et toutes : un escape-game géant dans les rues de Grenoble. Le temps d'un parcours grandeur nature, 13 000 personnes ont déambulé dans les différents quartiers grenoblois afin de découvrir les lieux et projets incarnant la transition, qu'elle soit sociale, énergétique ou démocratique. Au gré de la résolution des énigmes, les participant-es ont ainsi pu découvrir la monnaie locale « le Cairn », les jardins partagés,... avec un objectif final répondre à la question « comment réussir la transition énergétique ? ».*

nements populaires ouverts au grand public qui ont permis une véritable **mélange des publics de tous les acteurs et tous les âges** et d'attirer néophytes et citoyen-nes engagé-es sur des événements ludiques où chacun-e pouvait être acteur-riche de la transition. La programmation a aussi permis par une offre d'animations variées d'attirer un public plus averti déjà impliqué individuellement ou collectivement dans la lutte contre le dérèglement climatique.

En témoigne notamment les nombreuses conférences, table-rondes et débats, ainsi que les événements partenaires comme le « colloque sur l'agriculture urbaine » ou les « rencontres nationales de la participation »

qui ont permis de réunir **experts, professionnels et militants** en pointe sur les enjeux de transition. Cette diversité offrait la possibilité aux différents publics présents, de trouver l'inspiration, d'échanger, se rencontrer afin de se questionner sur un nouveau projet de ville et de société, faire communauté autour des valeurs humanistes et construire collectivement le récit de la transition.

### Co-construire avec la société civile

Les marches pour le climat, qui se sont déroulées à Grenoble et dans d'autres villes françaises et étrangères, témoignent de la capacité de mobilisation de la société civile.



Dans une logique **d'horizontalité et de gouvernance partagée**, Grenoble a donc choisi de co-construire l'évènement avec les services de la ville, les porteurs de projets et collectifs issus des milieux associatifs, économiques, culturels. Chacun a pu légitimement proposer une animation mettant en valeur des initiatives en faveur de la transition.

Cette **co-construction** inhérente et fondatrice de la Biennale a facilité l'émergence de quelques 150 évènements portés par 95 structures différentes, témoignant ainsi de la capacité des acteurs locaux à se mobiliser sur les enjeux de transition. Cette logique ascendante a également permis d'élargir les champs des possibles et mettre en valeur la constitution de réseaux locaux et d'actions concrètes prometteuses, rendant possible une autre société.

Cette mobilisation de nombreux acteurs dans la construction de l'évènement a permis d'apporter richesse et foisonnement à la Biennale. La transition économique notamment a été abordée par de nombreux acteurs non-institutionnels au cours de la Biennale.

Associations, entreprises locales, coopératives et citoyen·nes engagé·es se sont mobilisés pour proposer des conférences, journées portes ouvertes ou rencontres, afin de questionner modèle de production et de consommation de demain.

Plusieurs évènements autour du **bien-vivre** ont également permis de poursuivre une dynamique, déjà présente lors du forum international pour le bien-vivre en juin 2018, alliant société civile, recherche et institutions.

Une soirée d'échanges « bien vivre, richesse(s), bonheur : quels indicateurs pour inventer demain ? » avait ainsi vocation de construire de nouveaux indicateurs du bien-vivre au sein de la Métropole et à définir collectivement un seuil de développement soutenable permettant à chacun·e de trouver ce qui est suffisant à son bien-être et à celui de toutes et tous. Une exposition dédiée invitait également le grand public découvrir ou poursuivre la réflexion et les échanges sur les enjeux des indicateurs alternatifs de richesses.

### S'ouvrir sur le monde

La Biennale est avant tout un lieu de rencontres et d'échanges d'expériences. Il était donc logique d'ouvrir l'évènement au niveau national et à l'international.

Outre la mobilisation des communes métropolitaines et la présence de collectivités et structures françaises (Agence d'urbanisme de Dunkerque, Région Bourgogne – Franche-Comté, les villes de Strasbourg, Paris, Valence...), 55 délégations venues de 26 pays différents ont aussi fait le déplacement

pour partager leurs réussites en matière de transition. Étaient notamment présentes les villes d'Essen (Allemagne) jumelée avec Grenoble et capitale verte européenne en 2017, Sfax (Tunisie) très impliquée sur les sujets de participation citoyenne et d'agriculture urbaine ou encore Brasilia (Brésil) pour ses actions en faveur de l'alimentation pour tous et avec tous.

Cette mobilisation internationale était particulièrement visible sur les temps dédiés « **Regards d'ailleurs** » qui ont permis de nourrir de nombreux échanges et de découvrir les projets innovants portés par des villes étrangères pionnières en matière de transition. Durant une semaine, près de 1 000 personnes ont ainsi pu profiter des intervenant·es du monde entier venu·es partager leurs expériences et croiser leurs initiatives lors de conférences, projections de films et tables rondes afin de penser demain avec des références d'ailleurs.

Cette mobilisation internationale particulièrement importante, a d'une part contribué à faire rayonner les initiatives grenobloises en faveur de la transition, et d'autre part, à renforcer des coopérations et faire vivre un réseau d'acteurs engagés, qui au-delà des frontières et divergences partisanes poursuivent un objectif commun : instaurer un cadre de vie plus respectueux de l'environnement et de l'Homme.

### Zoom sur le cycle « défier les catastrophes, réussir les transitions »

*Face au dérèglement climatique et alors que la sixième extinction de masse est en cours, l'effondrement menace et une vision sombre de l'avenir se dessine. Le monde doit déjà faire face aux crises environnementales et économiques, ainsi qu'aux mouvements migratoires qui ne vont cesser de s'accroître. Dans le cadre du cycle de rencontres « défier les catastrophes, réussir les transitions », la Biennale a voulu donner la parole aux collapsologues qui décryptent l'effondrement de la civilisation industrielle tout en étudiant les alternatives qui pourrait lui succéder. Plusieurs conférences-débats au cours de la Biennale (« Effondrement, quelles pistes pour améliorer la résilience de la région urbaine grenobloise ? », « Quelles transitions dans un contexte d'effondrement ? », « L'effondrement ; le comprendre, le communiquer, le vivre », « Une autre fin du monde est-elle (encore) possible ? ») ont permis de questionner collectivement ce risque d'effondrement et de se faire l'écho d'une vision plus positive, (ré)enchantant le monde de demain afin de rendre plus viable et désirable l'avenir.*

## Zoom sur « les journées alimentation et modes de vie »

L'alimentation fut au cœur de nombreux événements de la Biennale: débat dédié à l'agriculture urbaine, rencontre de coopératives alimentaires, visite de jardins partagés... Il était donc logique de consacrer un temps fort à cette thématique qui peut permettre à chacune d'agir dans son quotidien en faveur de la transition. À l'occasion de la journée « cuisinons ensemble », plus de 1 000 personnes ont ainsi pu rencontrer de nombreuses associations, commerçants et artisans venus faire découvrir leurs produits. Elles ont également participé à des ateliers culinaires mettant à l'honneur la cuisine du monde et les produits bios et locaux.

L'objectif était à la fois de mettre en lumière la notion de partage et de sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, tout en promouvant des produits isérois de qualité. Au cours de la Biennale une journée entière a également été dédiée à la mutation des modes de vie dans un contexte de transition. De nombreux ateliers (récup', couture, compostage ou cosmétiques maison) et un défilé de mode avec des vêtements recyclés ont ainsi permis de faire découvrir de nouvelles alternatives de consommation, tournées vers le « faire sois-même », le recyclage et mettant en valeur des créateurs et créatrices locaux.

### Chiffres clés

**+ 150 événements** sur toute la Métropole

**95 structures mobilisées**

**30 000 participant-es**



Participation du grand public aux événements de la Biennale des Villes en transition

### Pour en savoir plus

Le site de la Ville de Grenoble : <https://www.grenoble.fr/>

• [Biennale des villes en transition](#)

• [Mouvement de la transition en France](#)



